

Compte – rendu réunion du Bureau du 08.12.2005 – Pont-de-Roide

Absents : Mrs MAUVAIS, BOUCARD et GRIENENBERGER.

Excusés : Mme LEJEUNE et M. CENNI.

Secrétaire : M. MEUNIER.

1) Simulation budgétaire et intégration du poste de M. VIRCONDELET Olivier dans le budget 2006

M. le Président expose les dépenses et recettes réalisées en 2005 et le projet de budget pour 2006. Il rappelle que la difficulté est de trouver des recettes supplémentaires du fait que le Syndicat ne se verra plus attribuer de remboursement par la CNASEA pour le poste de M. VIRCONDELET Olivier (son contrat étant arrivé à échéance fin août 2005). Il fait remarquer que, dans le projet de budget 2006, il arrive à une cotisation par habitant légèrement inférieure à celle de 2005.

Les recettes complémentaires seront constituées par le recrutement de M. VIRCONDELET par la Communauté de communes des Balcons du Lomont à raison d'un tiers de son temps et par l'intégration d'espaces publicitaires dans la plaquette (cf. plus loin). M. le Président propose de mettre M. VIRCONDELET à disposition des communes dans le cadre de dépannages informatiques et de formation des secrétaires ou autres personnels ce qui contribuerait à justifier auprès des communes le montant des cotisations.

A l'unanimité, les membres présents se prononcent pour la conservation du poste de M. VIRCONDELET.

2) Convention Communauté de communes de Saint-Hippolyte

M. le Président donne lecture de la convention établie entre le Syndicat du Lomont et la Communauté de communes de Saint-Hippolyte. Il fait remarquer que celle-ci sera valable jusqu'au 31.12.2008 y compris sa participation financière est reconductible.

3) Commission tourisme

M. le Président souhaite réinitialiser la commission tourisme pour 2006, ceci afin de mettre à l'étude d'une part les modifications de la plaquette et d'autre part pour envisager l'intégration d'espaces publicitaires, ce qui serait un moyen de financement complémentaire, chaque membre sera consulté.

4) L'éolien et le tourisme

L'éolien se mettant en place sur la chaîne du Lomont, M. le Président évoque la possibilité de l'intégrer dans le tourisme. Pour ce faire, elle serait subventionnée à hauteur de 50%. A l'unanimité, les membres présents autorisent M. le Président à faire procéder à la faisabilité de l'étude.